

AUDITION DU 26 MARS.

Je suis là comme représentante de l'association Salam.

SALAM (Soutenons, Aidons, Luttons, Agissons pour les Migrants et les pays en difficultés) est une association créée à Calais après la destruction du camp de Sangatte en 2002. A l'origine, c'est un mouvement citoyen, de citoyens de Calais, émus par la présence des migrants alors jetés à la rue. Depuis l'association leur distribue des repas, des vêtements et des couvertures. Les migrants n'ont cessé d'affluer mais stationnent sur tout le littoral. SALAM a donc aussi un pôle à Dunkerque.

Représentante de Salam, je suis là aussi comme dinosaure : rares sont ceux, dans le mouvement associatif, qui ont connu la situation d'avant la grande jungle, d'avant les small boats.

Moi, dinosaure de notre monde associatif, j'ai un devoir de mémoire.

Je peux, je dois, témoigner, partout et ici même : raconter ce qui a été fait, depuis vingt ans, même avant le Centre de Sangatte, même avant que je ne sois arrivée, quand nos deux premiers présidents (partis trop vite) allaient ensemble distribuer des boîtes de sardines dans les blockhaus dans les dunes de Calais.

Aujourd'hui, je ne vais pas remonter à la préhistoire, je vais m'arrêter sur deux moments charnières :

- La grande Jungle de Calais,
- L'apparition des small boats.

AVANT LA GRANDE JUNGLE.

Quand les gens disent « la jungle », on sait que ce sont des « jeunes », qu'ils ne savent pas ce qui se passait avant 2015...

Des jungles il y en a eu de nombreuses.

Je suis arrivée à Salam le 1^{er} octobre 2009, quelques jours à peine après l'évacuation de la jungle des Afghans en septembre. Les associations étaient prévenues de la date et étaient autorisées à être présentes sur le terrain.

Anecdote : l'équipe de Dunkerque était venue renforcer les bénévoles de Calais. Nous avions parmi nous Cécile, bonne soeur de plus de 70 ans. La police était en train de sortir un gars de sa tente et lui avaient mis les menottes parce qu'il se débattait. Il se débattait parce qu'il n'avait pas fini de s'habiller. Et c'est notre religieuse de 70 ans qui s'est avancée et, en rappelant les CRS à l'ordre, l'avait aidé à mettre son pantalon. Les copines le racontaient en boucle en riant aux éclats.

Les installations.

Les tentes, dans les jungles d'avant (à Calais, à Grande-Synthe), étaient installées pour durer : une bâche était fixée sur les arceaux, avec des bouchons, du genre bouchons de bouteilles d'eau minérale pour éviter que la pluie ne perce (j'ai su depuis qu'une Quechua est fabriquée pour résister à 4 h de pluie. Chez nous... dans le nord de la France, en toute saison, ce n'est pas exceptionnel !

Les gars stockaient des couvertures (pas une seule par personne comme on donne maintenant parce qu'on en manque toujours), des vêtements de rechange, des provisions. Ils se fabriquaient des réchauds en superposant 2 ou 3 jantes de voitures... ils avaient donc aussi du matériel de cuisine...

Les toilettes de chantier, à Calais, sur le lieu de distribution, étaient en nombre ridicule et répugnantes. A Calais, Salam donnait, sept jours sur sept, le repas du soir. La « belle étoile », puis « l'Auberge des migrants » donnaient le repas de midi. C'était, disons, « décent ».

La « grande Jungle », elle, n'était pas une jungle, c'était un bidonville : avec des rues, des restaurants, une bibliothèque, un théâtre, une église, des mosquées, des cabanes en bois, souvent un groupe de tentes (chaque tente garantissait un minimum d'intimité à un homme, à un couple...) qui entouraient une construction assez importante en bois, avec des meubles récupérés ou fabriqués avec des morceaux de palettes, dans laquelle le groupe pouvait se rassembler...

Nous avons connu une période « de grâce » entre mars et octobre 2016 (la grande Jungle existait encore et le camp de la Linière à Grande-Synthe venait d'ouvrir) où nous disions (et nous en étions convaincus) : c'est fini, on n'aura plus jamais des gens les pieds dans la boue et sans rien sur la tête pour se protéger pendant la nuit.

Tout a basculé avec l'évacuation de cette « jungle », fin octobre 2016 et l'incendie du camp de la Linière en avril 2017. Ensuite est née la décision, en haut lieu, d'éviter « les points de fixation », comme ce regroupement de 10 000 personnes aux portes d'une ville de 60 000 habitants. Mais ce n'est pas en maltraitant des gens, des êtres humains, qu'on résout les problèmes.

Début 2017 sont apparus les premiers « périmètres de sécurité ».

Que la police ait besoin de paix pour travailler, peut-être. Qu'elle ait besoin de plusieurs centaines de mètres de distance, sûrement pas. Au début, on voyait très bien ce qui se passait.

Anecdote : mars 2018, un cordon de sécurité est installé à Calais rue des Verrotières, un garçon de 16 ou 17 ans nous montre son sac à dos, tache noire à l'intérieur du périmètre. N'écouter que son bon cœur une bénévole fonce, entre deux CRS... et réussit à le récupérer...

Le 5 mars 2026, à 9h 15, à Loon-Plage, la police explique au HRO que la zone qui leur est interdite est de 500 m autour de l'endroit où il y a des voitures bleues avec marqué « Police ».

Depuis 2018, les évacuations se sont multipliées :

d'abord tous les deux jours à Calais (y compris dimanche et jours fériés, Noël inclus par exemple) pour en arriver à trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

Le rythme à Dunkerque est beaucoup moins régulier...

Les policiers nous disent « Mais Madame, cela se passe bien... »

Ils veulent dire qu'ils ne reçoivent pas de pierres et ne doivent pas faire usage de leurs armes... C'est une triste façon de considérer que cela se passe bien...

Faire déplacer toutes leurs affaires à des gens en totale précarité, même pour les remettre ensuite en place est déjà une violence terrible...

D'autant que ce qui reste derrière eux est considéré comme abandonné et mis à la benne à ordures.

Mais il est vrai que, par rapport à ce qui se joue aujourd'hui en bord de mer, lorsque les policiers crèvent les canots et reçoivent des pierres, c'est sans comparaison.

Pendant des années nous avons entendu les exilés dire « French police : good » parce que, justement, ils étaient peu brutalisés, par rapport à ce qui se passe en Grèce, sans parler de la Lybie...

Mais avec les violences aux embarquements, nous n'entendons plus dire du bien de nos policiers, au contraire...

Et les tentes ?

A Calais, après la grande Jungle, il était interdit aux exilés de les emporter, jusqu'à la grève de la faim de trois associatifs à l'automne 2021.

A Dunkerque, il est toujours interdit de garder les tentes.

Lors de l'audience au Conseil d'Etat le 8 janvier 2026, le représentant du ministère de l'intérieur a affirmé le contraire.

Mais le 2 octobre 2025, trois bénévoles de Salam rencontraient le sous-préfet de Dunkerque. Il nous a expliqué qu'il donne ordre de ramasser les tentes sans possibilité de récupération parce que si on laisse les gens emporter leur tente, ça veut dire qu'on accepte qu'ils se réinstallent. Or ils sont occupants sans droit ni titre, donc le rôle d'un sous-préfet est de les faire partir.

Son discours était très clair et, en plus, nous lui avons communiqué le CR de cette rencontre, il ne l'a absolument pas contesté...

Maintenant ceux qui ont la chance d'avoir une bâche la posent sur la tente et elle tient avec des bouts de ficelle, peu résistante aux vents de chez nous...

Et ce qu'ils peuvent garder dessous est bien ridicule et quand ils peuvent récupérer le matériel, lors des évacuations, c'est ce qu'ils peuvent prendre dans les bras ou dans un caddie (quand ils ont la chance d'en avoir récupéré un). On voit sur les photos de HRO les couvertures et les vêtements passer du godet du tractopelle à la benne à ordures.

AVANT LES SMALL BOATS.

Quand je suis arrivée à Salam, on disait qu'un gars mettait trois semaines en moyenne à passer en Angleterre. C'était par les camions.

Le douanier ou le policier de la PAF ouvrait les portes, regardait à l'intérieur et si le gars était bien caché, il passait.

Ensuite il y a eu les chiens renifleurs, les détecteurs de gaz carbonique (c'est-à-dire de respiration), et maintenant le scanner qui permet de voir tout ce qui est présent dans le camion, comme dans un sac à dos avant de prendre l'avion. Heureusement pour ceux qui tentent le passage, c'est une faible proportion de camions qui sont concernés. Les passages en camion sont devenus de plus en plus rares.

Actuellement, ils sont exceptionnels. On sait qu'il y en a encore par des coups de fil passés aux copains à l'arrivée. Ce sont surtout des Soudanais, parce que ce sont les plus pauvres et que ce n'est pas ce type de passages qui intéressent actuellement les passeurs.

Les small boats, canots gonflables, sont devenus la voie « normale ». Ce sont les Iraniens qui ont tenté les premiers en 2018. Quand nous en avons entendu parler, dans les associations, cela nous a semblé de la folie : se lancer dans les vagues sur un boudin gonflable qui risque de se couper en deux, le tout dans le détroit maritime le plus passant du monde, c'est suicidaire !

Et puis nous avons appris que les passagers étaient arrivés sains et saufs...

Du coup, cela s'est généralisé. Même les Africains, qui ont traversé la Méditerranée sur une pirogue et ne peuvent plus voir la mer en peinture, s'y sont lancés.

Seulement :

- Les côtes sont de plus en plus surveillées, les véhicules qui transportent les canots aussi.
- La police empêche même d'accéder au bord de mer en bloquant les accès en bus ou en train.

Le passage tout droit (de Calais à Douvres : une trentaine de kilomètres) est devenu presque impossible.

Certains sont partis de baie de Somme. C'est très rare mais c'est arrivé. Par contre il n'est pas rare que des canots partent de la côte du côté de Boulogne. Par la mer, on fait plus que doubler la distance... Plus on allonge le trajet, plus on passe de temps sur l'eau, plus on risque sa peau, d'autant plus que les courants s'inversent avec la marée et que celui qui tient la barre et pense aller tout droit finit parfois par tourner en rond (on a vu des gens qui voyant les falaises du Blanc Nez se croyaient arrivés à Douvres...)

- Les canots sont de plus en plus longs et surchargés, sans fond rigide. Tous les passagers n'ont pas de gilet de sauvetage.

Au début, il y avait une trentaine de passagers par canot (33 sur celui qui a fait naufrage le 23 novembre 2021), on en est arrivé progressivement à plus de 60 (75 le 8 mars, plus de 77 le 9).

Les hommes sont à cheval sur le boudin gonflable, on assied les femmes et les enfants au milieu pour les protéger mais s'il y a des fuites de gazole, le mélange avec l'eau de mer cause des brûlures terribles de la peau.

- Les embarquements sont donc empêchés par la police. C'est de là qu'est venue l'idée des taxis boats qui longent le bord de mer et sur lesquels il faut embarquer en entrant dans l'eau : la règle a été jusqu'à tout récemment que la police (terrestre) n'a pas le droit d'entrer dans l'eau pour empêcher un départ.

Les grands ont de l'eau jusqu'à la poitrine, les petits jusqu'au cou, et il faut porter les petites dames et les enfants.

*on a vu des mamans qui passaient un petit à ceux qui étaient déjà dans le canot avant de monter elles-mêmes et qui ont vu l'embarcation s'éloigner avec leur enfant.

*on en a vu qui sont morts étouffés au fond d'un canot sous l'assaut de ceux qui montaient.

- Depuis la proposition a été lancée par M. Retailleau le 27 février 2025, lors d'une rencontre franco-britannique, de faire arrêter les bateaux de migrants dans la bande des 300 mètres, trois opérations de ce type ont eu lieu : le 13 juin 2025, le 17 janvier 2026 (donnée à tort par la presse comme une première), et le 3 mars 2026.

Cette nouvelle mesure va à l'encontre de tout ce qu'on a dit (et mis en application) pendant des années sur les lois françaises et sur les lois de la mer...

En plus, M. Retailleau sait-il que le fond de la mer, chez nous, n'est pas en pente douce, régulière, mais une succession de bancs de sable et de « bâches » (c'est-à-dire de creux) ce qui fait que celui qui est à pied pour attendre un taxi boat, à marée montante, ne se rend pas compte quand il est piégé, incapable de retourner sur la plage si ce n'est en nageant.

Un homme en est mort à Hardelot le 30 octobre 2024.

Il est évident, quel que soit le contexte (on peut penser par exemple au mur de Berlin, à l'interdiction de passer d'Italie en France par la plage de Vintimille) que plus on rend le passage d'une frontière difficile, plus les gens se mettent en danger pour la traverser, et plus elle cause de morts...

L'EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE QUOTIDIENNE.

Dunkerque : Nous avons gagné au tribunal administratif (décision du 4 décembre 2026), à peu de choses près ce que Calais a gagné en 2017. C'est très très bien mais encore insuffisant :

- Des toilettes, mais toutes au même endroit, *alors que le camp est complètement éclaté. Certains en sont à une demi-heure de marche.*
- Un accès à des douches, *par des navettes gérées par l'Etat, mais sans aucun change de vêtements n'est proposé. Qui de nous remettrait son jean sale et humide après avoir pris sa douche ?*
- Une distribution de jerricans souples pour rapporter de l'eau propre aux campements. *Mais comme pour les toilettes, la distance à parcourir est importante pour certains.*
- Un ramassage des ordures sur l'ensemble des lieux. *On nous a expliqué que le personnel refuse de s'enfoncer dans les campements parce qu'ils ont peur des coups de feu qu'ils entendent. Et on peut comprendre...*
- Des maraudes pour les mineurs non accompagnés. *Salam n'a pas autorité et la question a déjà été largement évoquée dans d'autres auditions devant cette commission.*

ET MAINTENANT ? POUR SALAM...

Les entraves dues aux périmètres de sécurité : *l'impossibilité d'approcher pendant les démantèlements, et même si nous ne faisons pas le travail du HRO, nous sommes impliqués (à Dunkerque comme à Calais) quand cela nous empêche d'approcher pour nos distributions : attendre, revenir, aller plus loin à l'écart du lieu où les exilés s'attendent à nous trouver.*

Les interventions d'extrémistes de droite, anglais, à Calais :

(Nous ne parlons que de ce dont nous avons été témoins directs).

- *le 4 juin un groupe d'hommes insultants et provocants, avec des mégaphones, et le 5 juin un rodéo en voiture autour de la file qui attendait pour le petit déjeuner au squat orange à Calais et autour de notre équipe de distribution.*

Il a fallu le calme de bénévoles de Salam présents, et la confiance qu'avaient en eux les exilés, pour qu'ils arrivent à éviter que nos amis n'en viennent aux mains avec leurs agresseurs qui les provoquaient à la violence...

- *Le 21 juillet pendant la distribution de Salam au squat Orange, des journalistes anglais sont venus et ont filmé les exilés avec insistance sans demander de permission, avec des propos comme: " Sentez-vous coupable de faire traverser les réfugiés », et « Les réfugiés commettent des crimes en Angleterre" .*

Il s'agissait de GBnews, un média d'extrême droite se qualifiant anti-BBC.

Les obstacles mis au départ des exilés depuis notre bord de mer nous impactent.

Là aussi, nous ne tenons à parler que de ce que nous avons vu.

Notre équipe de Calais est régulièrement témoin de retour de passages ratés, rue des Mouettes : les policiers (véhiculés) encadrent les exilés à pied et les font revenir jusque là (souvent 1 h 30 de trajet). C'est moins violent qu'un tabassage ou un gazage mais c'est quand même une forme de violence...

*180 à 200 le 10 août, avec des bébés dans les bras. La police a fait barrage pour les empêcher d'accéder rue des Huttes où il y a des toilettes et le seul point d'eau accessible 24 h sur 24,

*une centaine le 1er octobre,

*un grand groupe assis par terre, affamés avec des enfants, le 13 décembre,

*même chose le 19 janvier, et le 8 février (ce jour-là nos bénévoles ont compté 143 personnes).

Ce ne sont que des exemples, que nous avons vus, et je ne suis pas remontée au-delà du mois d'août dans nos archives...

SALAM.

L'accès aux repas,

100% des repas ont toujours été donnés à Dunkerque par les associations.

Le nombre de repas distribués a été en 2025 particulièrement élevé et nous a mis plus d'une fois en difficultés :

- La moyenne de petits déjeuners donnés à Calais par jour a été de 707 (574 en 2024) de 903 par jour en novembre, 784 par jour en décembre (avec 1030 le 11 novembre, 1008 le 12, 1040 le 21 et 1000 le 2 décembre, 1200 le 6).
Nous comptons les gobelets de boissons chaudes donnés.
- La moyenne de repas chauds de midi donnés à Dunkerque par jour a été de 617 (337 en 224) 767 en novembre et 572 en décembre (avec 1000 repas le 11 novembre, 998 le 15).
Nous comptons les cuillères.

Côté Dunkerque, la masse des exilés se précipitant à l'arrivée de la camionnette et dont la poussée empêche l'ouverture des portes a plus d'une fois découragé nos bénévoles

(l'équipe de Salam a renoncé à même essayer de distribuer le repas, les mardi 8 octobre 2024 et jeudi 27 février 2025 à Loon-Plage).

Et certains nouveaux bénévoles pleins de bonne volonté ont décidé de ne pas revenir après leur première expérience.

Ce sont ces conditions difficiles qui nous ont amenés à rencontrer M. le Sous-Préfet de Dunkerque, pour un appel au secours : si ça continue, on ne pourra plus, il faudra que l'Etat prenne le relais.

CE QU'IL RESTE A FAIRE :

Bien sûr, il faut se battre pour obtenir des voies légales d'admission en Angleterre, pour obtenir des règles de répartition justes et respectées entre les divers pays d'Europe.

Mais étant donné la montée des extrémistes de droite au pouvoir dans des pays de plus en plus nombreux, et les politiques d'extrême droite menée dans certains pays (comme la France) qui pensent ainsi contrer l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite,

Mais dans le contexte politique actuel européen, ceux des exilés qui risquent leur peau en cherchant à embarquer sur les small boats seront morts ou grands-pères avant qu'on y soit parvenu...

Encore que l'exemple donné tout récemment par le gouvernement espagnol donne un germe d'espoir...

La seule solution humaine, pour des gens qui sinon végèteront dans des jungles, est de lever leurs empreintes Dublin (ce que permet l'article 17 du règlement *et ce qu'avait fait Bernard Cazeneuve à*

l'évacuation de la Grande jungle en octobre 2016), est de leur donner très vite après leur arrivée un titre de séjour :

pas directement le statut de réfugié : il est impératif de prouver qu'on est en danger dans son pays et rien n'est plus difficile à prouver pour beaucoup. De plus, il est inhumain de décider de renvoyer au pays des gens qui ont fait un parcours d'horreur, rackettés, volés, violés en route pendant des mois...)

Donc on leur donne

mais un titre de séjour pour un temps relativement court (2 ou 3 ans par exemple) avec autorisation de travailler.

Il y a du travail pour des centaines de milliers de personnes, *moins de 5 pour 1000 demandeurs d'asile en France à l'heure actuelle*, et les exilés sont prêts à n'importe quelle tâche du moment qu'ils peuvent vivre décemment, payer des impôts et soit faire venir leur famille, soit en fonder une.

A ceux qui auront joué le jeu, on donne ensuite des papiers pour 10 ans puis définitifs...

Les CAES (Centre d'Accueil de d'Evaluation de Situation) sont donnés comme la solution à la précarité des camps (*récemment encore par M. le Préfet à la sécurité, en sous-préfecture de Dunkerque le 12 mars*).

C'est faire semblant d'oublier que le CAES n'accueille pas pour une durée de plus d'un mois et que celui qui est encore là au bout du mois doit déposer une demande de statut de réfugié.

Or plus de 90 % des exilés de nos camps n'ont aucun droit au statut de réfugié,

*soit parce qu'ils sont déjà déboutés dans un autre pays d'Europe (être débouté au Danemark interdit toute demande dans un des 26 autres pays de la Communauté européenne),

*soit parce qu'ils sont dublinés, c'est-à-dire qu'en raison du règlement de Dublin, ils doivent déposer leur demande d'asile dans le pays d'entrée en Europe. Ce pays est celui dans lequel ils ont pour la première fois donné leurs empreintes digitales à la police...

Nos camps sont des souricières : on ne peut en sortir dignement ni vers la France, ni vers le Royaume-Uni.

Claire Millot.